

Territoire(s)⁺

RÈGLE DE L'ATELIER

Éléments à adapter au contexte de chacun

Préparation

- rencontre avec les élus et/ou la collectivité pour définir le terrain d'étude

Contenu

- 1 livret par atelier
- des objets et des cartes postales
- des plans

Participants

- de 3 à 12 participants (élus, services) présents à l'ensemble des ateliers
- 2 intervenants CAUE
- 1 chercheuse partenaire

Action et Temps

- 2 ateliers de 3h
- 1 parcours de 2h



Objectif

Accompagner les communes dans l'élaboration de leur projet de territoire. Cette méthodologie vise à interroger les perceptions individuelles pour aboutir à une vision partagée de l'avenir des espaces communs. Pour se faire, le CAUE de l'Essonne interrogera les usages qui le façonnent, la réalité du terrain ainsi que les leviers d'actions.



Photos extraites des ateliers Territoire(s)⁺
à Chalou-Moulineux et Chalo-Saint-Mars.

Déroulé indicatif

ETAPE PRÉLIMINAIRE : Réunion

Adapter la méthodologie au territoire.

Une première réunion est organisée entre les élus et le CAUE de l'Essonne. Elle permet de fixer les ambitions du dispositif, de définir le terrain d'étude, le nombre d'ateliers nécessaires et le groupe de participants. Cette réunion permet d'établir un parcours pour l'étape 1.

ETAPE 1 : Quelle réalité du terrain ?

Partir du terrain pour raconter son territoire.

La visite de terrain permet d'échanger autour des sujets identifiés, de partager des expériences vécues et de mettre en lumière les différences entre représentations et réalité.

ETAPE 2 : Quelles valeurs ?

Créer les conditions d'un échange sur les différentes visions du territoire et parvenir à une caractérisation commune.

L'exercice vise à inciter les participants à échanger sur leurs différentes visions de l'identité de leur commune. Il permet d'aboutir à une représentation partagée du territoire.

ETAPE 3 : Quels usages ?

Cartographier les enjeux du paysage vécu à différentes échelles, ses opportunités et ses lacunes.

Ici, la collecte de données se fait de façon cartographique en 3 temps : définir le proche et le lointain, identifier les liaisons et complémentarités et enfin désigner les pépites et les projets en cours. A l'issue de ce travail, les participants doivent formuler quel serait leur rêve de territoire.

ETAPE 4 : Quel projet ?

Passer du rêve à la mise en pratique.

En prenant appui sur les projets mentionnés lors des ateliers précédents, les participants sont invités à les hiérarchiser sur une frise chronologique. Une attention particulière est portée à la première action qui sera la locomotive du projet de territoire.

A l'issue de l'atelier, le CAUE présente un livrable retraçant l'ensemble de la démarche. La réflexion pourrait être suivie par des ateliers supplémentaires permettant d'approfondir certains projets.

REGARD SUR LE TERRITOIRE

REGARD CRITIQUE QUESTIONNER

EXPLORER

COMPRENDRE

REGARD ENGAGÉ SE FAIRE UNE PLACE

PROJETER

AGIR SUR L'ESPACE



POUR EN
SAVOIR⁺